



## **Commerce de détail : hausse de 5,8 % en février**

**Montréal, 22 avril 2016** – Les données dévoilées par Statistique Canada aujourd’hui et analysées par le Conseil québécois du commerce de détail (CQCD) démontrent que les ventes au détail non désaisonnalisées du mois de février 2016 ont bondi de 5,8 % comparativement à février 2015 au Québec, soit une hausse très positive aidée par quelques secteurs en forte progression.

Du lot, on remarque que les secteurs des concessionnaires d’automobiles neuves et d’occasion, les marchands de matériaux de construction et de matériel de jardinage, ainsi que les magasins de vêtements, ont fortement contribué à cette hausse marquée.

*« La baisse des prix de l’essence continue de donner une certaine marge discrétionnaire aux consommateurs québécois, ce qui s’est traduit en début de l’année 2016 par une augmentation importante des ventes au détail au Québec. »* explique Léopold Turgeon, président-directeur général du CQCD.

### **Des secteurs en forte progression**

En février 2016, le CQCD observe une augmentation des ventes dans 17 des 20 segments suivis. Quelques-uns retiennent l’attention :

- les concessionnaires d’automobiles neuves (+ 16,7 %) et d’occasion (+ 44,5 %);
- les magasins de chaussures (+ 11,4 %) et de vêtements (+ 23 %);
- les marchands de matériaux de construction et de matériel de jardinage (+ 11,3 %);
- les magasins de meubles (12,7 %).

### **Meilleur résultat trimestriel depuis l’hiver 2010**

Selon les Études économiques Desjardins, le commerce de détail est en voie de connaître son meilleur résultat trimestriel depuis l’hiver 2010 au Canada. Les dépenses de consommation vont donc fortement contribuer à la croissance économique en ce début d’année.

### **Analyse de Statistique Canada**

Le Conseil québécois du commerce de détail tient à rappeler que la méthode d’évaluation de Statistique Canada peut induire en erreur en comparant les ventes de mois successifs. Afin d’avoir un portrait plus précis de la progression des ventes dans le secteur du commerce de détail, il est préférable de comparer les ventes mensuelles à

celles de l'année précédente; c'est pourquoi les ventes de février 2016 sont comparées à celles de février 2015.

### **À propos du Conseil québécois du commerce de détail**

Le CQCD est une association regroupant la grande majorité des entreprises du commerce de détail et de la distribution au Québec, ce qui en fait un interlocuteur incontournable. Dans le dossier du commerce en ligne transfrontalier comme dans tous les autres, le CQCD se positionne en « mode solutions », afin de contribuer aux réflexions, aux stratégies et aux décisions des gouvernements.

-30-

Source : Conseil québécois du commerce de détail

Renseignements et entrevues : DIRECTION Communications stratégiques  
Emmanuelle Rouillard  
(438) 881-1884  
[erouillard@direction.qc.ca](mailto:erouillard@direction.qc.ca)